

LE « PACTE », LE BAC BLANQUER, LA RÉFORME DES RETRAITES : CELA SUFFIT ! LES PERSONNELS N'EN VEULENT PAS !

Le Bac Blanquer : c'est toujours Non !

Retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes !

La réforme Blanquer du Bac s'applique en totalité pour la première fois cette année. Le contrôle continu a retiré aux épreuves du bac leur caractère national. Cette attaque contre le diplôme central de tout l'édifice de l'Education Nationale a ouvert la voie à toutes les attaques : réforme des LP qui livre les élèves au patronat, réforme du collège qui en imposant à marche forcée une demi-journée de découverte des métiers va faire disparaître les milliers d'heures de cours, contre les programmes et horaires nationaux qui deviennent de fait, facultatifs, le « Pacte » qui remet en cause les statuts et accélère la marche vers le corps unique.

Dans les lycées, les personnels, élèves et parents sont confrontés au quotidien à toutes les conséquences néfastes du Bac Blanquer :

- Elèves en mal être toute l'année, stressés par le contrôle continu, par les épreuves en mars, par le découpage en spécialité qui a fait éclater les classes et brise le lien social avec les autres élèves, par le couperet injuste de Parcousup qui remet leur avenir dans les bras d'un algorithme et qui place nos élèves en concurrence les uns avec les autres.

- Professeurs débordés par une année amputée d'un trimestre, qui courent après le temps pour réaliser l'impossible : former les élèves en 6 mois au lieu de 9, remises en cause permanentes et pressions qui en découlent des parents, des élèves et de l'administration sur la notation, pressions qui s'étendent jusqu'aux classes de collège, classes désertées après les épreuves de mars, corrections dématérialisées qui les soumettent à la surveillance accrue des IPR et qui épuisent, épreuves de grand oral devenues un challenge épuisant d'au moins une semaine pour donner aux élèves avec un coefficient extraordinairement élevé une note dans laquelle les connaissances n'interviennent plus et où l'aisance verbale liée à l'origine sociale prend toute la place...

Le SNFOLC, aux côtés des personnels, ne « *passé pas à autre chose* ». Comme pour la bataille contre la réforme des retraites, la volonté des collègues d'en finir avec ces contre réformes est notre boussole.

Le Congrès du SNFOLC, réuni à Angers les 7 et 8 juin, a réaffirmé sa revendication d'« abrogation de la réforme Blanquer du baccalauréat qui, en lui retirant son caractère national, réalise le programme patronal visant à rompre tout lien entre les diplômes et les qualifications reconnues dans les conventions collectives, ainsi que les salaires », constituant ainsi « *un moyen supplémentaire d'imposer à tous la baisse du* "coût du travail" ».

A l'occasion des épreuves de juin (commissions d'attente, jurys de grand oral...), le SNFOLC invite les collègues à se réunir, à établir leurs revendications et à discuter des moyens de les faire aboutir (au verso de ce tract, vous trouverez un exemple de motion pouvant être discutée avec les collègues).

Un préavis de grève est déposé qui couvre toutes les initiatives.



▶ RETRAIT DE LA RÉFORME BLANQUER DU BAC, RETOUR À DES ÉPREUVES NATIONALES, TERMINALES ET ANONYMES,

▶ RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES,

▶ RETRAIT DU « PACTE »,

▶ AUGMENTATION DU POINT D'INDICE DE 25%

Proposition de motion

(commissions d'entente, jurys de grand oral,...)



Nous, enseignant-e-s de l'Académie / du-des département-s, réunis en assemblée générale, avec nos organisations syndicales SNFOLC,....., à l'occasion de ce jour ,

Nous maintenons notre exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites, pour un retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.

Nous refusons collectivement le pacte, qui impliquerait de travailler plus pour perdre moins et qui vise à casser la définition statutaire des services en y substituant la logique du contrat. Nous demandons le retrait du pacte et la transformation du budget qui lui est alloué en versement de point d'indice pour tous.

Nous refusons toujours la numérisation et la dématérialisation des corrections à marche forcée, qui ne vise qu'à mettre sous tutelle et sous surveillance notre fonction d'enseignant responsable de son évaluation, expert de sa discipline. Nous revendiquons le droit de corriger nos copies hors de la plateforme SANTORIN, sans pressions ni menaces.

Nous dénonçons la relégation de l'enseignement de philosophie, tant par le partage des horaires de spécialité HLP (seule spécialité obligeant la concertation avec un-e collègue d'une autre discipline, alourdissant encore le nombre de classes), que par la pondération historiquement faible dans le tronc commun (4 % en TT, 8 % en TG).

Nous dénonçons une fois encore la tenue des épreuves de spécialité au mois de mars, la publicité des notes mi-avril (ce qui démobilise les élèves et réduit l'année à deux trimestres), et revendiquons le retour à un baccalauréat national, anonyme, disciplinaire, avec des épreuves terminales, nationales et ponctuelles.

Nous refusons la paupérisation de la profession que le gouvernement instaure pour contraindre les enseignants à accepter des tâches supplémentaires. Nous dénonçons les mensonges du ministre qui avait annoncé pour septembre 2022 une augmentation de 10% sans contrepartie.

Nous exigeons l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour toutes et tous et le rattrapage des pertes indiciaires subies.

